



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

40 | 2015

Épidémies : ce qu'Ebola nous dit

150 ans d'humanitaire, vus du CICR... et d'ailleurs

Gérard Pascal



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/humanitaire/3155>

ISSN : 2105-2522

Éditeur

Médecins du Monde

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2015

Pagination : 102-104

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

Gérard Pascal, « 150 ans d'humanitaire, vus du CICR... et d'ailleurs », *Humanitaire* [En ligne], 40 | 2015, mis en ligne le 15 avril 2015, consulté le 24 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/3155>

Ce document a été généré automatiquement le 24 octobre 2022.

Tous droits réservés

150 ans d'humanitaire, vus du CICR... et d'ailleurs

Gérard Pascal

RÉFÉRENCE

Revue internationale de la Croix-Rouge, 150 ans d'action humanitaire, vol. 94, sélection française, 2012. En accès libre : <https://www.icrc.org/fr/resources/international-review/review-888-150-humanitarian-action/review-888-fre-all.pdf>

- 1 En 2013, le Comité international de la Croix-Rouge fêtait ses 150 ans, tout comme le fera un an plus tard la Croix-Rouge française. Et en 2019, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* en fera autant. Trois occasions de revenir sur le numéro spécial que cette dernière a publié en 2012 – *CICR : 150 ans d'action humanitaire* – en nous arrêtant sur deux contributions : celle de Paul Bouvier (« Soins humanitaires et petites choses dans des lieux déshumanisés », p. 359-373) et celle de Rony Brauman (« MSF et CICR : questions de principes », p. 345-357).



Le soin humanitaire en milieu carcéral : petits gestes, grandes conséquences !

- 2 Paul Bouvier – médecin et délégué médical du CICR – a visité différents lieux de détention sur plusieurs continents. Il nous rapporte de « toutes petites choses si dérisoires qu'on ose rarement mentionner dans les rapports » qui peuvent améliorer considérablement les conditions de détention des prisonniers et le traitement qui leur est réservé.
- 3 Offrir une tasse de café peut être une marque de gentillesse qui constitue un événement extraordinaire pour des détenus qui s'efforcent de survivre dans des conditions effroyables, parfois victimes de traitements inhumains et dégradants ou de violences extrêmes. Ces instants d'humanité partagée autour d'une tasse de café, de thé, d'un jus d'orange ou de biscuits constituent des moments intenses où l'on parle du quotidien, de notre famille, de la nature, d'art et de culture, de nos croyances et de nos espoirs.
- 4 Un autre petit « truc » : la distribution aux prisonniers d'images de paysages, d'animaux ou de fleurs. Ces « images d'espoir », beaucoup de détenus les accrochent aux murs de leur cellule, pour se rappeler la beauté du monde. Beaucoup aussi envoient ces images à leur famille sans commentaires mais comme pour leur dire : « Je suis là, je partage cette image avec vous, je suis humain. »
- 5 Un jour, un détenu a demandé à une déléguée de lui apporter du parfum. Il s'en est copieusement et joyeusement aspergé puis il lui a dit avec reconnaissance : « Pour la première fois depuis que je suis ici, je sens bon ; je me sens humain. » Ensuite, il est allé voir ses camarades dans la cour et leur a transmis l'odeur en se frottant à eux. Ils étaient joyeux et fiers : quelques gouttes de parfum leur avaient rendu un sentiment de dignité.
- 6 Ces visites favorisent la résilience des victimes parce qu'elles deviennent l'occasion d'une rencontre et d'un instant d'humanité partagée. Au cours d'un entretien où un groupe de détenus décrivaient des choses terribles, la torture, la souffrance et la

douleur, la déléguée s'est mise à pleurer. Pour ces détenus, ce fut le signe d'une rencontre avec un être humain auquel ils apportèrent un soutien et des conseils.

- 7 En définitive, il n'y a pas de « solution miracle » pour soulager. Mais une tasse de café, une image, une goutte de parfum – ces gestes qui en certaines circonstances seraient insignifiants – peuvent avoir des conséquences extraordinaires dès lors qu'elles contribuent au partage d'un moment d'humanité avec des personnes affectées (détenus, civils, blessés ou malades) où se mêlent respect, sympathie et créativité. Cet article nous rappelle, si besoin est, que cette relation de soin humanitaire est au centre de l'action humanitaire.

MSF et le CICR : je t'aime... moi non plus !

- 8 Alors que ces deux organisations coopèrent étroitement, notamment dans des contextes de guerre, et partagent la même nécessité de séparer humanitaires civils et intervenants militaires, Rony Brauman revient sur certains fondamentaux qui les a distingués... puis rapprochés.
- 9 Historiquement, la genèse de MSF en 1971 a pour motivation une rupture avec le CICR et sa « culture du silence » en dénonçant le « génocide au Biafra ». Ainsi naissait « le témoignage humanitaire » qui dénonçait les crimes en prenant parti pour les victimes. Cependant, l'instrumentalisation politique à la faveur de l'indépendance du Biafra conduisit à des tensions internes, qui perdurent aujourd'hui encore, entre les partisans d'une parole publique forte et une discrétion plus propice à de bonnes relations avec les pouvoirs publics et donc à la protection et à l'assistance aux victimes de conflits. Cependant, la « signature MSF » qui, tout en privilégiant l'action de terrain, ne renonce pas à son « droit » à témoigner, n'est finalement pas si éloignée de la position de neutralité du CICR, laquelle n'est pas synonyme de « silence partisan » mais qui revient à en appeler publiquement les parties belligérantes à respecter leurs obligations conventionnelles. MSF a évolué dans ce sens en 1991 en modifiant sa charte fondatrice de laquelle fut supprimée la notion « d'immixtion dans les affaires intérieures des États » pour la remplacer par des références aux principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Avec le temps, concernant la question des dénonciations d'atrocités commises par les belligérants, MSF tend en effet vers le « duntisme » du CICR qui se distancie des intérêts de l'État. La raison principale en est une analyse critique de l'instrumentalisation stratégique de l'aide dont le néo-interventionnisme libéral des années 1990-2000 a fait l'objet.
- 10 Quelques bémols cependant dans ces rapprochements, notamment quant à l'interprétation des principes d'impartialité et d'indépendance dont la crise syrienne est une illustration. Alors que MSF opère « non officiellement » dans les zones rebelles, le CICR intervient à grande échelle aux côtés du Croissant-Rouge arabe syrien qui se définit comme un « auxiliaire des pouvoirs publics ». Cette différence ne peut que questionner sur le « vouloir faire » de MSF pour des raisons pragmatiques d'accès et le « vouloir faire au prix de l'impartialité » du CICR qui a bâti sa communication publique sur « un dialogue constructif » avec le gouvernement syrien. Un autre contraste marqué entre les deux organisations : la valorisation de la réflexion critique et du débat interne si particulière à MSF et qui n'est guère audible du côté du CICR.
- 11 En définitive, les marges de manœuvre d'opérateurs humanitaires, qu'il s'agisse de MSF ou du CICR, restent très limitées en termes de dénonciation. La stricte indépendance

dont ils se réclament en appelle à la recherche complexe d'un espace de négociations et de compromis acceptables, tout en évitant de devenir les auxiliaires médicaux de l'oppression aussi bien dans les contextes de tortures, de déplacements forcés de populations que de famines.

AUTEUR

GÉRARD PASCAL

Membre du conseil d'administration de Médecins du Monde